

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 octobre 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 25

N° 1

OBJET :

ABREST

ZA DE LA TOUR

**ACQUISITION D'UNE
EMPRISE FONCIERE
AUPRES DE L'EPF
SMAF AUVERGNE
AVANT
RETROCESSION**

RECTIFICATION

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – M. MORGAND – J.D. BARRAUD – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT – J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. FAYOLLE – N. COULANGE – P. COLAS – M. MONTIBERT – R. LOVATY, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE – Mme Christiane SEGUIN à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA - A.G. CROUZIER - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET – A. CORNE – F. SEMONSUT – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – J.P. BLANC - C. BERTIN – C. BOUARD – C. CATARD – G. MARSONI – F. SENNEPIN – G. DURANTET – A. GIRAUD – F. BOFFETY – E. VOITELLIER - A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 5 NOV. 2019

Publiée ou notifiée

le : - 5 NOV. 2019

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de développement économique, plus particulièrement de création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,

Vu la délibération n° 1 du Bureau communautaire en date du 6 juin 2019 actant l'acquisition par Vichy Communauté des parcelles ZH 454 (1033 m²), 457 (1822 m²), 458 (2525 m²), 461 (1310 m²), 462 (1627 m²), 520 (244 m²), 521 (296 m²), 522 (549 m²), 523 (447 m²), 524 (632 m²), 525 (762 m²), 526 (351 m²), 527 (304 m²), 528 (73 m²) et 529 (55 m²) situées rue de l'Industrie à Abrest (La Tour) (voir plan joint), auprès de l'EPF Smaf Auvergne, au prix de 47 564,41 € HT auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour 2 560,92 €, une TVA sur prix total de 4 591,96 € et une TVA sur marge de 875,05 €, soit un prix de cession T.T.C. de 55 592,35 €, dont le calcul a été arrêté au 31 décembre 2019,

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le prix T.T.C. et qu'il convient de lire 55 592,34 € en lieu et place de 55 592,35 €,

Propose au Bureau Communautaire :

- de rectifier la délibération susmentionnée ainsi :

- d'acquérir les parcelles cadastrées ZH 454 (1033 m²), 457 (1822 m²), 458 (2525 m²), 461 (1310 m²), 462 (1627 m²), 520 (244 m²), 521 (296 m²), 522 (549 m²), 523 (447 m²), 524 (632 m²), 525 (762 m²), 526 (351 m²), 527 (304 m²), 528 (73 m²) et 529 (55 m²) situées rue de l'Industrie à Abrest (La Tour) (voir plan joint), auprès de l'EPF Smaf Auvergne, au prix de 47 564,41 € HT auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour 2 560,92 €, une TVA sur prix total de 4 591,96 € et une TVA sur marge de 875,05 €, soit un prix de cession T.T.C. de 55 592,34 €, dont le calcul a été arrêté au 31 décembre 2019,

- de donner mandat à M. le Président ou au Conseiller Délégué à la Gestion Patrimoniale pour signer les actes correspondants.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

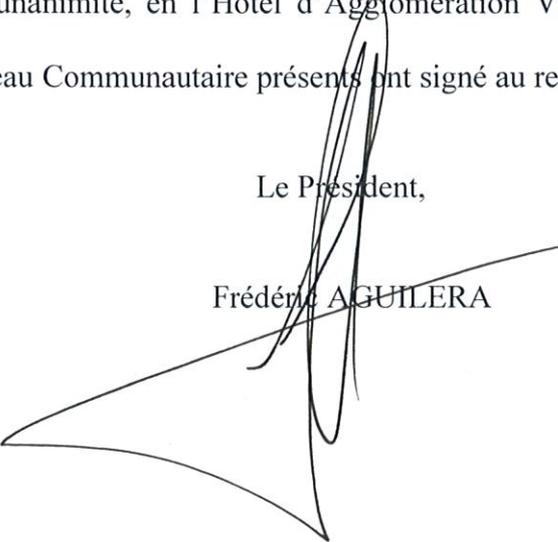
- approuve ces propositions,
- dit que les frais relatifs à cette acquisition seront imputés au budget annexe « zones d'activités » de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 octobre 2019.

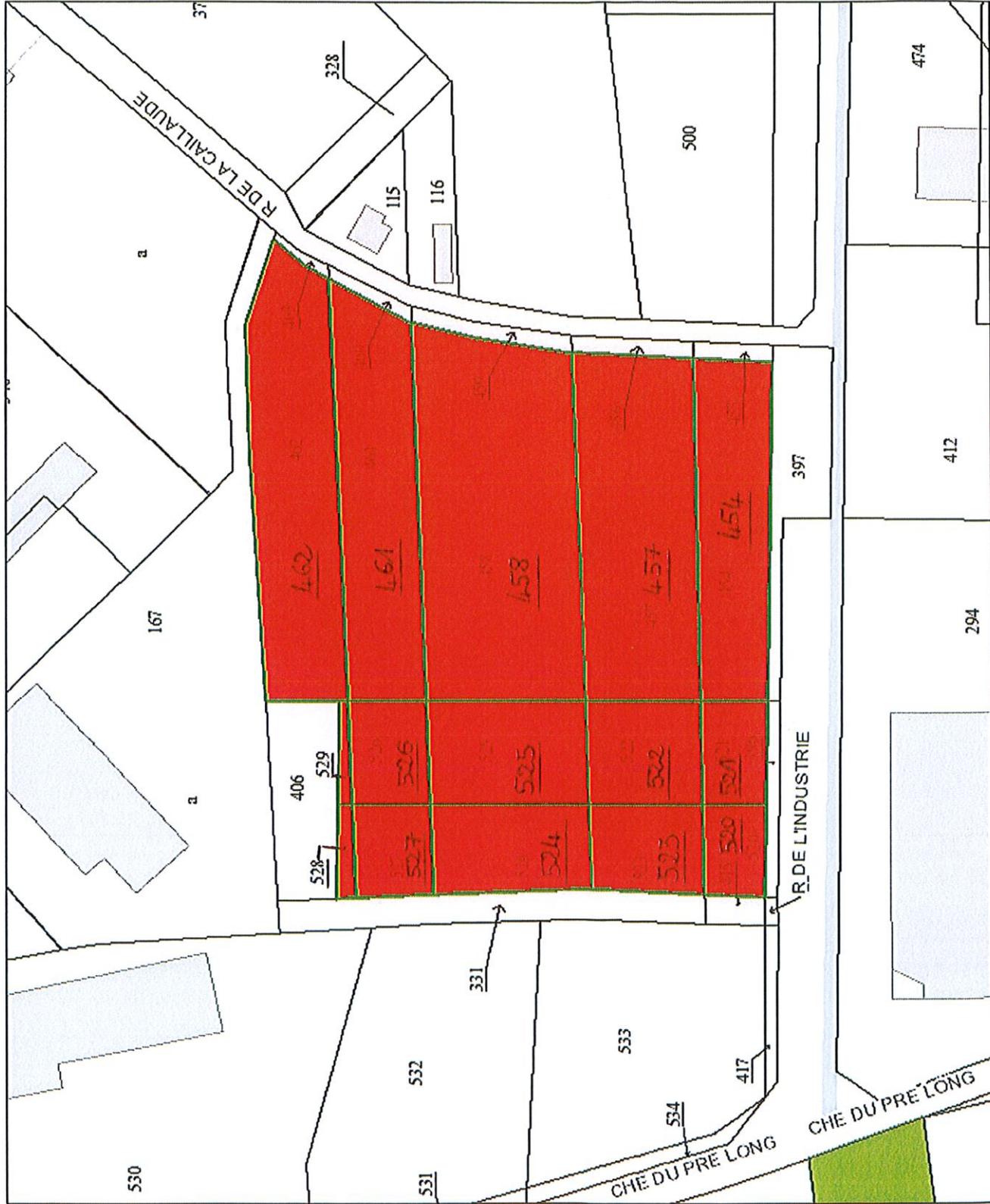
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



ABREST - LA TOUR - acquisition auprès de l'EPF Smaf Auvergne



Edité le 22/05/2019

Sources:
SIG - CA Vichy Val d'Allier
DGFIP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:1 113



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24/10/2019

Objet de l'acte : ABREST - ZA DE LA TOUR - ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE
AUPRES DE L'EPF SMAF AUVERGNE AVANT RETROCESSION -
RECTIFICATION

.....
Date de décision: 24/10/2019

Date de réception de l'accusé 05/11/2019
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24OCT2019_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191024-24OCT2019_1-DE
.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :
.....

Nom du fichier : 1.pdf (99_DE-003-200071363-20191024-24OCT2019_1-DE-
1-1_1.pdf)